



REQUALIFICATION DE L'ANCIEN

HÔTEL CONSULAIRE À BÉZIERS

Un ensemble bâti repensé
et réaménagé pour accueillir
une diversité d'activités en
cœur de ville



©OMLB

Le projet

L'Hôtel Consulaire se situe au n°26 des Allées Paul Riquet à Béziers. Cet **hôtel particulier construit en 1832** participe à la grandeur du Patrimoine de la Ville. S'il n'est pas classé au titre des Monuments Historiques, l'hôtel comprend néanmoins certaines **œuvres d'art de sculpteurs et peintres de renom** : H. Martin, E. Moulines, Magrou, ... L'opération consiste en la **réhabilitation et restructuration d'un ensemble bâti** organisé autour de 3 corps de bâtiments accessibles depuis 3 emprises publiques. La partie logement est composée de **10 logements conventionnés Anah en loyers intermédiaires et réservés pour Action Logement**. Les niveaux 3 et 4 côté allées Paul Riquet ont été transformés en grands logements pour actifs et retraités, alors que les activités commerciales et de bureau ont été conservées au RDC, entresol et niveau 2, afin de proposer une mixité d'usages au sein de l'îlot.

La programmation proposée par le Groupe OMLB offre une **diversité tant dans les activités que dans les typologies de logements**, ainsi que dans les différentes catégories sociales (structure familiale, professionnelle et culturelle). Cette opération permet de faire perdurer l'histoire d'une ville empreint de culture, d'art, de richesses patrimoniales et de mixité au travers ses diverses activités regroupées dans l'ensemble de cette construction.

Objectifs

Améliorer l'habitat

Un développement
économique et
commercial équilibré

Des mobilités, une
accessibilité et des
connexions favorisées

Un espace public et un
patrimoine revalorisés

Un meilleur accès aux
services, à la culture et
aux loisirs

Transition écologique
et nature en ville

Participation et
concertation citoyennes

Spécificités

→ Recréer à l'échelle de l'îlot urbain une **offre variée d'activités et services et logements**.

→ Retrouver une **mixité d'utilisateurs à l'échelle de l'îlot** : commerçants, clients, salariés d'entreprises, habitants locataires.

→ **Restituer au plus près l'écriture architecturale et artistique d'origine** tout en préservant l'unité foncière.

→ Remise en état, préservation des **œuvres d'arts** et mise en valeur.



OCCITANIE
Hérault - Béziers

Sous-préfecture de l'Hérault, entourée de vignobles et aux portes de la Méditerranée, Béziers compte 77 000 habitants. 2^e ville du département, elle est la ville-centre de la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée et de ses 124 000 habitants.

FINANCEMENTS

Action Logement : 770 000 €
(prêt et subvention sur 10
logements)

CALENDRIER

Août 2018 : dépôt du permis de
construire

Été 2021: mise en location

3,3 M€

alloués au projet

LA PAROLE AUX ÉLUS



Je suis ravi qu'un investisseur privé redonne tout son lustre à un bâtiment emblématique de la grandeur de Béziers.

Robert Ménard

Maire de Béziers
Président de la Communauté
d'Agglomération Béziers Méditerranée

LA PAROLE A L'ANCT

ET AUX PARTENAIRES



Promoteur au cœur de l'immobilier de caractère, nous souhaitons accompagner la ville de Béziers dans la rénovation et la redynamisation du centre-ville, empreint d'une grande richesse patrimoniale, au travers du programme Action Cœur de Ville.

Laurence Marty

Pour le Groupe OMLB, Architecte, Urbaniste,
Promoteur de l'opération

ZOOM SUR

LE PROGRAMME

Action Cœur de Ville est une politique publique qui vise à revitaliser les centres-villes des villes « moyennes » françaises et à conforter leur rôle moteur dans le développement durable de leur territoire. Elle est fondée sur **4 principes** : elle est **globale** puisqu'elle agit sur l'ensemble du champ des politiques urbaines (logement, commerce, mobilité et digital, espace public et patrimoine, services, transition écologique, etc.); elle est **partenariale** en associant étroitement 3 partenaires financiers nationaux très engagés (CDC - Banque des Territoires, Action Logement et Anah); elle est **décentralisée** car s'appuyant exclusivement sur les projets des collectivités locales; elle est enfin **déconcentrée** avec la forte implication du réseau préfectoral.

CONTACT : actioncoeurdeville@anct.gouv.fr



L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales : elle conçoit et anime des programmes d'appui nationaux pour mettre en œuvre les politiques publiques, dont Action Cœur de Ville fait partie. Dans ce cadre, elle est chargée de la mise en œuvre opérationnelle du programme et de son évaluation, du pilotage du centre de ressources collaboratif ainsi que de l'organisation des séminaires nationaux.